Inventaire

Conseils de gestion

Actualités

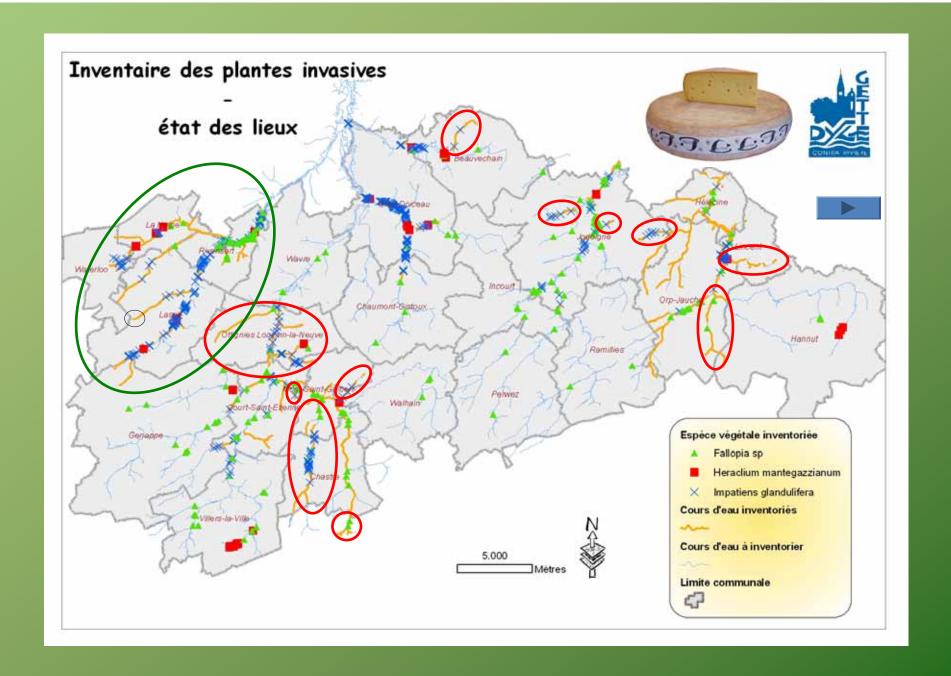
- Précédents chantiers de gestion ?
- > Conditions minimales?
- Gestionnaires des cours d'eau ?
- > Autres organismes?
- > Sites prioritaires ?

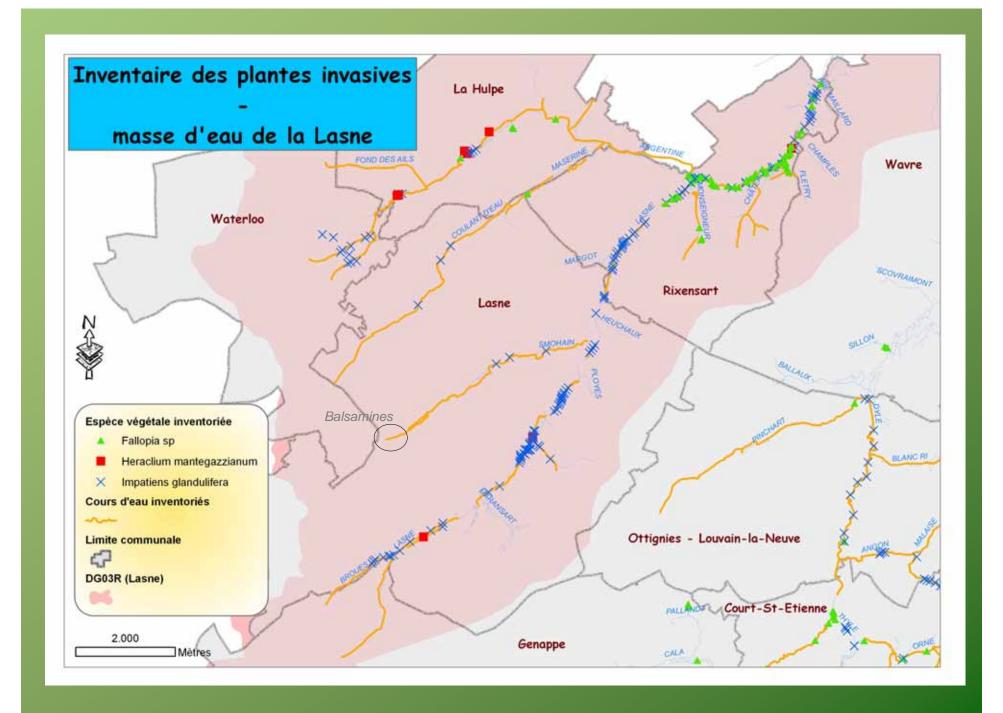
Inventaire

Conseils de gestion

Actualités

- > Précédents chantiers de gestion ?
- > Conditions minimales ?
- Gestionnaires des cours d'eau ?
- Autres organismes ?
- Stes prioritaires ?





Inventaire

Conseils de gestion

Actualités

- > Précédents chantiers de gestion ?
- > Conditions minimales ?
- Gestionnaires des cours d'eau ?
- Autres organismes ?
- Stes prioritaires ?





**COUT DE LA GESTION** 



# Balsamine de l'Himalaya - Méthodes de gestion (éprouvées)



- 1ère gestion fin juin début juillet
- Vérification du site 3 semaines plus tard
   → 2<sup>ème</sup> gestion et suivi des tas
  - 3<sup>ème</sup> passage nécessaire (1<sup>ère</sup> année)
  - 4ème passage facultatif (1ère année)
    - Durée de la gestion: 2 3 ans



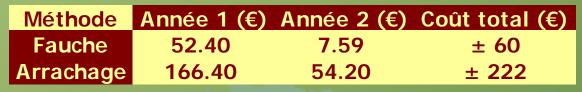
# Balsamine de l'Himalaya - Méthodes de gestion

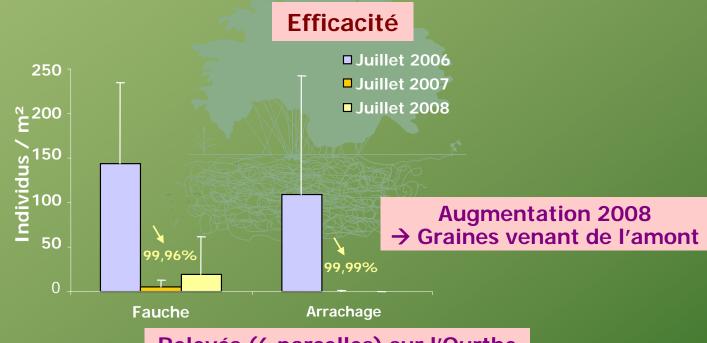
Nécessité de gérer en dessous du 1er nœud



# Balsamine de l'Himalaya - Coûts et efficacité

Coût MO (36€/h) 100 m² de balsamine de l'Himalaya





Relevés (6 parcelles) sur l'Ourthe (initiale + 1 an)
: 96 % (87-100%)

# Balsamine de l'Himalaya - Recommandations

## A faire

- Arracher l'entièreté de la plante ou faucher en-dessous du 1<sup>er</sup> nœud afin d'éviter toutes reprises au niveau des nœuds
- Arracher tous plants mal fauchés (i.e. au-delà du 1er nœud)
- Enlever la terre des racines
- Stocker les résidus de gestion en milieu ouvert pour faciliter le séchage



# Berce du Caucase - Méthode de gestion

#### Technique la plus appropriée (et éprouvée)



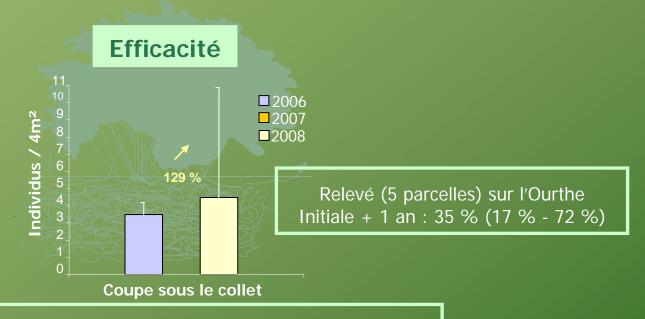
- Couper la racine à 15-20 cm de profondeur / racine entière (houe / rasette de bûcheron)
  - Gérer avant la fructification (mi-juin à fin juin)
    - Couper les ombelles au ras du sol
    - Brûler les ombelles (si possible)
- Réaliser une vérification 3-4 semaines après la gestion
  - Durée de la gestion : littérature max. 4-5 années (10 années pour la fauche rase)

# Berce du Caucase - Coûts et efficacité

Coût MO (36€/h) pour 100 m² de berce du Caucase

 Méthode
 Année 1 (€)
 Année 2 (€)
 Coût total (€)

 CSC
 ± 73
 ± 30
 ± 103



Augmentation en 2008 → Vesdre fortement envahie et gestion uniquement des plants en fleurs et intermédiaires

!! Efficacité de 100% des plants en fleurs !!

Gestion sur plus de 3 ans

#### Berce du Caucase - Recommandations

### A faire

- Gérer la plante avec un équipement complet
- Si possible, gérer les individus intermédiaires (voire les plantules)
- Si population de grande superficie sur sol meuble et sans obstacle (absence de pierres, arbres, etc.), gestion possible à l'aide d'une fraiseuse
- Si exportation systématique des ombelles
   → gestion jusqu'à mi-juillet













Aucune éradication après 3 années → Hiérarchisation des gestions

#### Échelle d'un cours d'eau

Clones « prioritaires »

Amont du bassin Zone inondable

Zone protégée (N 2000, SGIB, etc.)

ou d'intérêt paysager

Clone de petite à moyenne taille,

Faut-il gérer?

Contexte

Clones « non prioritaires »

Aval du bassin

Hors zone inondable

Hors zone protégée

Clone de grande taille (> 500 m²)

Choix d'une technique de gestion adaptée

Éviter toutes perturbations (fauches, déblaiement, etc.) du clone

- → Développement latéral des rhizomes **7**
- → Régénération importante à partir des rhizomes / tiges

**Aucune éradication après 3 années → Hiérarchisation des gestions** 



Clone prioritaire



Éviter toutes perturbations



**Clone non-prioritaire** 

#### Gestions mécanique et chimique

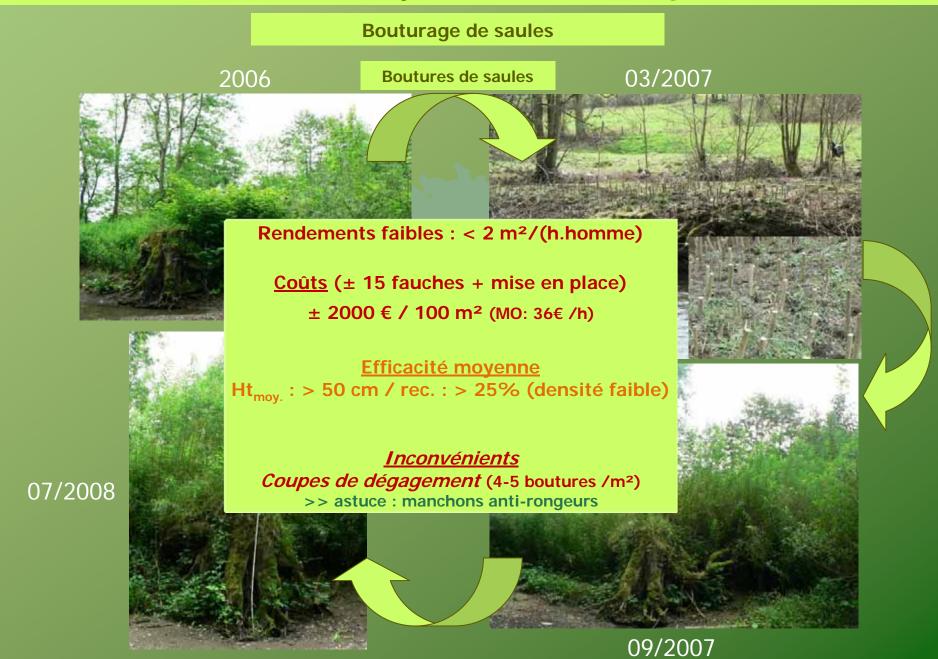
#### Scénario de base

- Fauches mensuelles (mai à octobre)
   >> épuisement des réserves
- Mise en place de dispositifs pour la compétition et la stabilisation (plantations, bouturage, etc.)
- Coupes de dégagement mensuelles (mai à octobre)

# Appliquer une dose agréée d'herbicides à la meilleure période de l'année >>=septembre + micre en place ultérieure d'un virspositif « mécanique »

- Gérer sur une zone tampon de 5 à 7 m autour de la surface visible
- Si berge érodable -> utilisation d'une technique végétale adaptée
  - Prendre en considération les aspects législatifs
    - → Distance de plantations,
    - → Utilisation d'herbicides, ...

(AERW 27/01/1984, Codes de l'Eau et Forestier, etc.)



# Renouées asiatiques - Techniques de gestion

#### **Gestion chimique**

➤ Injection (fin août - début septembre → flux de sève descendant)



#### **Coûts**

> 40 € / 100 m<sup>2</sup> (MO: 36€ /h)

#### Efficacité bonne

Ht<sub>moy.</sub>: > 3 cm / rec. : < 2 % (densité faible) >> dosage : 8 L/ha

#### **Inconvénients**

Impacts écologiques Respect des lois en vigueur Efficacité sur le long terme ?

#### <u>Avantage</u>

Pas d'exportation des résidus



Injection entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> nœud dans des tiges de diamètre > 1,5 cm

Tiges « ininjectables » → injection dans les tiges injectables avoisinantes







# Renouées asiatiques - Techniques de gestion

#### **Gestion chimique**

➤ Injection (fin août - début septembre → flux de sève descendant)



Vers les rhizomes (surtout en dessous de 40 cm)

# Renouées asiatiques - Recommandations

# A faire (majoritairement pour mécanique)

- Estimer la nécessité de réaliser une gestion ou protéger le clone de toute perturbation
- Choisir un scénario de gestion adapté aux contraintes du site
- Gérer le clone apparent avec une sécurité de minimum 5 m en tout sens
- Limiter le transport et le risque de contamination
- Surveiller qu'aucun résidu de gestion ne s'enracine pour l'extraire immédiatement
- Suivre les gestions tous les mois pendant plusieurs années

# Renouées asiatiques, balsamine de l'Himalaya et berce du Caucase - Recommandations

# A ne pas faire

- Ne pas planter, distribuer, vendre
- Ne pas jeter les résidus dans la nature ou dans la rivière
- Ne pas stocker les résidus de fauche en milieu fermé sans surveillance / Ne pas transporter les résidus de gestion non correctement couverts
- Ne pas déplacer les terres contaminées
- Ne pas gérer à stade « irréversible »

# Balsamine de l'Himalaya, berce du Caucase et renouées asiatiques - Plan stratégique de gestion

# Problèmes majeurs rencontrés

- Sensibilisation des différents partenaires publics et privés
- Droit d'accès aux propriétés privées : aucun outil législatif
- Période limitée de la première gestion (difficulté de coordination)
  - → priorité aux populations cibles (source du problème)
- Connaissance des populations-sources
- *Ftc...*

Inventaire

Conseils de gestion

Actualités

- > Précédents chantiers de gestion ?
- > Conditions minimales ?
- Gestionnaires des cours d'eau ?
- Autres organismes ?
- Stes prioritaires ?

# Réglementation

# 1. En vigueur

➤ Circulaire wallonne : utilisation interdite des espèces de la liste noire lors de travaux publics

 $\triangleright$ 

#### 2. A venir

➤ Transcription d'un décret royal en arrêté royal : importation interdite des espèces A0 et A1

# 3. En projet

> Arrêté royal : transport de terres contaminées interdit

# Autres ...

## 1. Projet LIFE+

- > Janvier 2009
- > Communication/sensibilisation dans le domaine horticole
- > Pendant de l'AR pour les espèces A2 (ex. Rosa rugosa) et A3 (les nôtres)
- > Démarche volontaire (codes de bonnes pratiques)



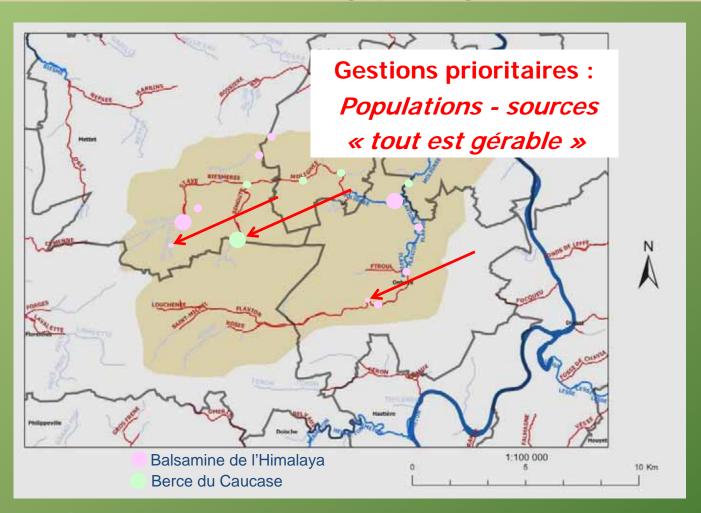
Inventaire

Conseils de gestion

Actualités

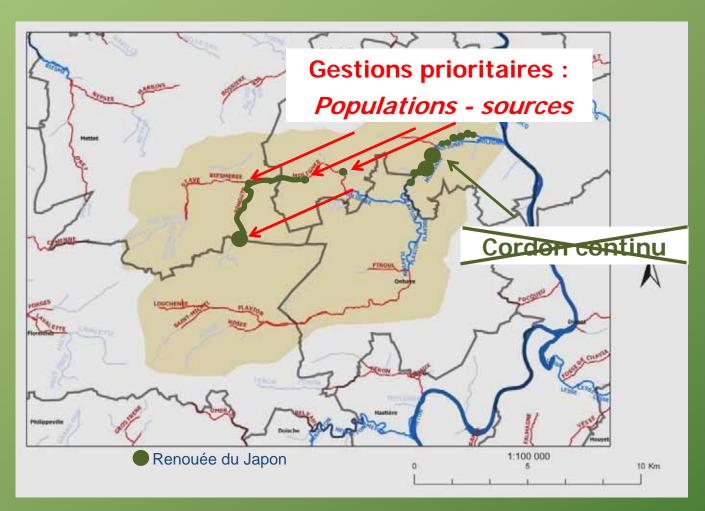
- > Précédents chantiers de gestion ?
- > Conditions minimales?
- Gestionnaires des cours d'eau ?
- Autres organismes ?
- Sites prioritaires ?

# Balsamine de l'Himalaya et berce du Caucase Plan stratégique de gestion



- Étape I : Inventaire de terrain (carte fictive)
- ➤ Étape II : Réunir les « gestionnaires » concernés selon la catégorie du cours d'eau (DCENN, Province, Communes, propriétaires privés, etc.) → gestion concertée
- Étape III : Établir un cahier des charges

# Renouées asiatiques - Plan stratégique de gestion



- Étape I : Inventaire de terrain (carte fictive)
- Étape II: Réunir les « gestionnaires » concernés selon la catégorie du cours d'eau
   (DCENN, Province, Communes, propriétaires privés, etc.) -> gestion concertée
- **Étape III** : Établir un cahier des charges

